



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-71497>

Département(s) de publication : **33, 86, 87, 24, 64, 40, 17, 16**

Annonce n° **26-71497**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : DREAL Nouvelle-Aquitaine

Correspondant : MME BASCOUERT Aurore, sdit:dirnb

Adresse : rue jules ferry, 33000 BORDEAUX

Coordonnées :

Courriel : aurele.bascouert@developpement-durable.gouv.fr

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Passerelle pont F.Mitterrand – Inspection préalable à la mise en service

Lieu d'exécution : BEGLES - BOULIAC A 630 A 630, 33130 BEGLES

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Réalisation d'une inspection préalable à la mise en service de la passerelle et à sa remise à Bordeaux Métropole et comparaison de l'état de l'âme amont du viaduc amont du pont F. Mitterrand avant et après travaux de construction de la passerelle en prenant pour état initial l'inspection détaillée partielle réalisée en juin 2025.

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

6 mois à compter de la notification du marché.

Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services) : 01/10/2026

Section 5 - Conditions relative au marché

Cautionnement et garanties exigés : VOIR REGLEMENT DE CONSULTATION

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : PAIEMENT A 30 JOURS. POSSIBILITE D'AVANCE

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : VOIR REGLEMENT DE CONSULTATION

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 19/08/2026 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2026-SDIT-DIRNB-07

Renseignements complémentaires : Référé pré-contractuel jusqu'à la date de signature du marché

Autres informations complémentaires : : (art. L.551-1 à L.551-12 et R.551-1 à R.551-6 du Code de justice administrative) ; Référé contractuel après la signature du marché, dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché au JOUE ou dans un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée (art. L.551-13 à L.551-23 et R.551-7 à R.551-10 du Code de justice administrative) ; Recours en contestation de validité du marché, dans un délai de deux mois à compter des mesures de publicité (Conseil d'État, 4 avril 2014, n° 358994, Département de Tarn-et-Garonne) ; Recours en excès de pouvoir, dans un délai de deux mois à compter des mesures de publicité, contre les clauses réglementaires du contrat. PROCÉDURES DE RECOURS
Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Bordeaux, 9 rue Tastet CS 21490, 33063 Bordeaux - Téléphone 05 56 99 38 00 Courriel : greffe.ta-bordeaux@juradm.fr, Fax : 05 56 24 39 03, Adresse internet : <https://Bordeaux.tribunaladministratif.fr> Organe chargé des procédures de médiation : Greffe du Tribunal administratif de Bordeaux, 9 rue Tastet CS 21490, 33063 Bordeaux, Téléphone : 05 56 99 38 00 Courriel : greffe.ta-bordeaux@juradm.fr, Fax : 05 56 24 39 03, Adresse internet : <https://Bordeaux.tribunaladministratif.fr03/>

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées :

Coordonnées :

Poste :

Conditions de remise des offres ou des candidatures : dépôt des offres sur la plateforme des achats de l'état <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Section 14 - Informations complémentaires

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents : le DCE sera téléchargé sur la plateforme des achats de l'état <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Date d'envoi du présent avis à la publication : 17/07/2026